

MASTER 1 SANTÉ PUBLIQUE - UB ISPED

Résumé de la formation

Type de diplôme : MASTER 1 et/ou Maitrise

Domaine ministériel : Santé

Présentation

1ère année du Master (M1) Sciences Technologies Santé, mention Santé Publique

L'Institut de Santé Publique et de Développement - ISPED, propose un Master Sciences Technologies Santé, mention Santé Publique en présentiel et en e learning, neuf parcours sont proposés en seconde année dont deux en e-learning. Seule celle d'Epidémiologie est proposée en formation à distance via Internet.

Objectifs

Objectif principal du M1:

Initier les étudiants venant de cursus variés à une culture générale en santé publique. Proposer une formation qui leur permette de connaître et savoir utiliser les méthodes nécessaires pour comprendre les problèmes sanitaires et sociaux, afin d'être capables de participer à des programmes de développement sanitaire et social.

Savoir faire et compétences

Utiliser à bon escient les méthodes de bases nécessaires pour décrire et analyser les problèmes sanitaires et sociaux par une approche pluridisciplinaire. Manipuler les logiciels classiques de bureautique. Acquérir les clefs permettant une lecture critique de l'information en santé publique.

Informations supplémentaires

Dossiers de candidature : du 23 avril au 22 mai 2018

Plus d'infos

Niveau d'étude : bac+3 ou 4

En savoir plus

site web de l'ISPED [↗](#)

Etablissement(s)
partenaire(s)

ISPED [↗](#)

réponse au plus tard le 22 juin 2018.

<https://apoflux.u-bordeaux.fr/etudiant/index.php?profil=>

Début de formation

4 septembre 2017

Contenu de la formation

Les enseignements théoriques et pratiques se déroulent de septembre à mars. Les premières sessions d'examens sont organisées au cours des mois de décembre et mars. La seconde session se déroule mi-juin de l'année de formation. Le stage d'une durée minimale de 8 semaines se déroule d'avril à juin. La soutenance orale a lieu fin juin-début juillet.

Pour l'enseignement en e-learning, deux séances de regroupement d'une durée d'une semaine chacune sont obligatoires et ont lieu dans les sites de regroupement*
(cf.condition d'accès)

Le premier semestre (S1) - septembre – décembre :
constitue le socle de connaissances indispensable à tout futur professionnel dans le champ de la santé publique. Il permet d'accueillir au sein de cette formation des étudiants d'horizons divers et Les étudiants venant de cursus variés vont ainsi acquérir de leur donner une culture commune nécessaire et partagée nécessaire à tous futurs professionnels du champ de la santé publique.

Il se compose de cinq unités d'enseignement (UE) correspondant à 300 heures d'enseignement, dont l'objectif commun est de permettre une approche de la santé publique pluridisciplinaire (épidémiologique, économique et sociologique), une mise en pratique de certains outils nécessaires tels que l'informatique, la statistique descriptive, la recherche bibliographique et la poursuite de l'apprentissage de la langue anglaise :

- * « Fondamentaux en santé publique » (8 ECTS),
- * « Approche quantitative en santé publique » (8 ECTS),

- * « Régulation économique de la santé publique » (6 ECTS),
- * « Recueil des données : méthodes et application informatique » (5 ECTS),
- * « Sciences humaines et sociales pour la santé publique » (3 ECTS).

Le second semestre (S2) - janvier - avril : se concentre sur l'approfondissement des diverses disciplines. Il comporte également un « projet tutoré » dont l'objectif est de mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises au cours de la formation dans le cadre d'un projet de groupe encadré par un tuteur. Le stage d'insertion professionnel en santé publique de 8 semaines minimum doit permettre à l'étudiant de mettre en application les connaissances et de développer ses compétences pour mener à bien des missions de santé publique.

- * Projet tutoré en santé publique (3 ECTS)
- * Mise en application des bases en épidémiologie (3 ECTS)
- * Tests statistiques (3 ECTS)
- * Méthodes de régression (3 ECTS)
- * Système de gestion de bases de données en santé (3 ECTS)
- * Introduction à l'évaluation en santé (3 ECTS)
- * Promotion de la santé (3 ECTS)
- * Stage d'insertion professionnelle en santé publique (9 ECTS)

Contrôle des connaissances

Les premières sessions d'examens sont organisées au cours des mois de décembre et mars. La seconde session se déroule à la fin du mois de juin de l'année de formation.

Chaque UE fait l'objet d'une évaluation qui peut correspondre à un contrôle continu de connaissance (tout au long de la période de formation) sous forme de projet collectif ou individuel et/ou à un examen terminal sous la forme d'une épreuve écrite (2 à 3 heures).

Conditions d'accès

Peuvent candidater à cette formation :

Les adultes en reprise d'études

- * professionnels du secteur médical ou paramédical ou ayant obtenu un niveau licence, et précisant clairement l'intérêt de cette formation dans le parcours professionnel ou ayant travaillé dans le champ de la Santé Publique depuis un minimum de 3 ans
- * étudiant en formation initiale : personne n'ayant jamais interrompu ses études plus de 2 ans consécutifs.
- * adulte en reprise d'études (formation continue): personne ayant interrompu ses études pendant au moins 2 ans consécutifs ou ayant terminé son cursus d'études supérieures à la date limite du 31 août 2015

De plus, il est impératif :

- * d'avoir des connaissances de base en bureautique (C2i),
- * de pouvoir se connecter de façon régulière à Internet,
- * de s'engager à se rendre 4 fois dans l'année sur un des **sites de regroupement*** à choisir au moment du dépôt de candidature.

Avoir déjà expérimenté l'apprentissage par une formation à distance *via* Internet est apprécié.

* Sites de regroupement pour l'année universitaire 2016-2017 (ouverts en fonction du nombre d'inscrits) :

- * Bénin : Université d'Abomey-Calavi à Cotonou
- * Burkina Faso : UFR Sciences de la santé de Ouagadougou
- * France : ISPED-Université de Bordeaux
- * Madagascar : Institut Pasteur d'Antananarivo

Nouvelle-Calédonie : Institut Pasteur de Nouméa

Droits de scolarité

- * **Formation initiale:** Droits universitaires* (*à titre indicatif : 261,10€ pour 2017-2018)
- * **Adultes en reprise d'études:** Droits universitaires* + Frais de formation : modalité via Internet 4 700 €***

sous réserve du vote des instances universitaires Les frais éventuels de transport et de séjour lors des regroupements sont à la charge des candidats sélectionnés. La validation préalable des DU «Méthodes et pratiques en épidémiologie» et «Méthodes statistiques en santé», enseignés par l'ISPED via Internet, donne lieu à une réduction des frais de formation.

Public cible

Cette formation s'adresse *uniquement* aux « adultes en reprise d'études », c'est-à-dire aux personnes ayant interrompu leurs études pendant au moins 2 ans ou ayant terminé leurs cursus d'études supérieures à la date limite du 31 août 2014.

Les publics visés par ce master sont issus de formations très diverses et sont :

- * des étudiants ayant terminé des cursus de licence dans des domaines aussi variés que la biologie, les mathématiques-statistiques, l'informatique, la psychologie, l'économie et le management et ayant un projet professionnel dans le champ de la santé publique,
- * des professionnels de santé qui souhaitent orienter leur carrière vers les métiers de la santé publique,
- * des médecins, pharmaciens et dentistes en formation qui veulent orienter leur carrière vers une spécialisation dans le champ de la santé publique.

Les candidats au cycle de formations via Internet doivent répondre à certains critères spécifiques dont celui de pouvoir se connecter de façon régulière à Internet à domicile ou depuis une structure. Les candidats doivent s'engager à se déplacer au minimum quatre fois dans l'année sur un des sites de regroupement cités plus bas.

Insertion professionnelle

La première année de formation permet soit de poursuivre en seconde année de Master (M2) dans le champ de la santé publique (le M2 Epidémiologie - parcours Professionnel ou Recherche est la seule spécialité proposée via Internet), soit de pourvoir un poste d'attaché(e) de recherche clinique ou de chargé(e) d'études en recherche clinique (certains postes étant ouverts à un niveau de bac+4).

Composante

Aquitaine : Université de Bordeaux

Contact(s) administratif(s)

Céline VOIX

celine.voix@u-bordeaux.fr